



ADAPTATION FUND



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

وزارة البيئة والتنمية المستدامة

Projet : Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique en Mauritanie (PARSACC)

***Termes de Référence pour le recrutement
d'un spécialiste en Suivi-Evaluation***

Février 2015

I. Contexte

Les trois quarts du territoire de la Mauritanie d'environ 1 million de kilomètres carrés est désert, et seulement environ 0.5% sont des terres arables. Il est l'un des pays du Sahel qui ont été les plus durement touchés par des sécheresses successives au cours des 30 dernières années.

Le changement climatique, avec toutes les incertitudes scientifiques que cela comporte, est là et il est ressenti par les populations à l'échelle mondiale et tout particulièrement en Mauritanie. La température moyenne annuelle en Mauritanie a augmenté de 0,9 °C depuis 1960 (un taux moyen de 0,19 °C par décennie). Cette augmentation est nettement plus marquée pendant dans la saison chaude et sèche, qui est de 0,34°C par décennie. Ces tendances vont encore s'accroître. Les projections montrent que la température annuelle moyenne devrait augmenter de 1,5 à 2,5 °C. La deuxième communication nationale de la Mauritanie indique que les précipitations diminueront d'au moins 20% d'ici les années 2090, par rapport aux années 1990.

Le pastoralisme et l'agriculture sont les secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Dans un scénario de hausse des températures et de précipitations plus imprévisibles, les risques de l'insécurité alimentaire vont augmenter et ce en raison de la baisse de la qualité et la quantité de bétail et la production agricole. Dans un tel scénario, ce sont les communautés les plus pauvres qui vont subir le plus, les impacts du changement climatique et par conséquent la détérioration de leurs moyens de subsistance.

L'augmentation de la capacité d'adaptation aux Changements climatiques constitue une réponse existentielle face aux effets qui vont se produire sur les décennies à venir. De ce fait, on doit prendre en considération ce nouvel élément dans l'élaboration des plans de développement locaux afin d'anticiper les mesures adéquates et rendre plus résilients les moyens de subsistances de ces communautés vulnérables. C'est donc dès à présent qu'il nous faut agir pour écarter sinon minimiser les risques qui menacent non seulement ce pays, mais l'humanité et la planète toute entière.

En réponse, le Gouvernement Mauritanien et le Programme Alimentaire Mondial ont proposé un projet pour appuyer les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique pour améliorer la résilience des communautés vulnérables du pays aux impacts de ce phénomène. Ce projet intitulé 'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique' est un processus conçu pour aider à mieux s'adapter à ce phénomène. Il sera financé par le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique de l'UNFCCC (FA) sur une période de 4 années. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), accrédité par le Fonds d'Adaptation en juin 2010 est l'Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO) du projet. L'exécution sera assurée par le Ministère de l'Environnement et au Développement Durable (MEDD). La zone du projet s'étend sur 8 Wilayas couvrant les zones aux taux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Elle couvre principalement les zones de production des pasteurs transhumants, des agro - pasteurs, et les zones pluviales ; à savoir Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh El Chergui.

Le projet vise à promouvoir une meilleure gouvernance de l'environnement à travers le suivi écologique, la gestion et le partage de connaissances sur le changement climatique, la mobilisation et la participation des communautés à s'adapter au changement climatique et de produire des ressources vivrières sûres et résilientes. Ces activités sont une priorité dans le plan de décentralisation du gouvernement et la mise en œuvre accélérée des stratégies nationales d'adaptation et de protection de l'environnement au niveau local poursuivi par le MEDD.

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des communautés vulnérables aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire. Cet objectif sera poursuivi par (a) le renforcement des services de l'État pour soutenir les communautés dans leur développement participatif et la mise en œuvre de l'adaptation locale et les plans de gestion des ressources naturelles (composante 1), et (b) mobiliser les communautés à investir dans la résilience et l'adaptation au changement climatique (composantes 2 et 3).

Dans sa première composante relative à l'appui aux services techniques et aux collectivités pour mieux comprendre les risques climatiques, leur impact sur les ressources de subsistance et la sécurité alimentaire, et mettre en place des plans et des mesures d'adaptation pertinents et réalistes, le projet prévoit le renforcement et le test du Système national de suivi écologique.

Dans ce sens, le projet mettra en place un système pour capter les événements climatiques et les leçons tirées d'expériences antérieures pour y répondre. Les informations de base seront recueillies et systématisées ; des progrès réguliers et des rapports de suivi seront préparés. Celles-ci seront analysées par l'équipe de coordination du projet et examinées lors des réunions annuelles réunissant les services techniques et les partenaires dans toutes les régions ainsi que des intervenants d'autres projets connexes.

Le système de suivi du projet sera orienté vers les processus de suivi nationaux en cours. Le Plan d'action national pour l'environnement (PANE II) 2012 – 2016, validé en avril 2012. Cela permettra de définir le cadre stratégique et les principales priorités. Le PANE II sera rendu opérationnel par le biais d'un Programme Sectoriel pour l'Environnement et le Développement Durable (PSEDD). Dans le cadre du PSEDD, des indicateurs supplémentaires et un cadre commun pour un système de surveillance écologique, y compris les rôles spécifiques des différents acteurs à différents niveaux, seront définis, sous la supervision du MEDD. Le projet appliquera les indicateurs, s'alignera pleinement sur le système de surveillance devant être décidé dans le cadre du PSEDD, et établir une base de référence dans les domaines d'intervention choisis.

II. Objectif du recrutement

L'objectif principal du présent recrutement est de renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la Cellule de Coordination du Programme National sur le Changement Climatique (CCPNCC) hébergée au MEDD ainsi que les Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable dans les régions concernées par le projet, en matière de suivi-évaluation de ses activités dans le domaine de l'environnement d'une manière générale et dans le domaine d'adaptation au changement climatique en particulier.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Contribuer à l'opérationnalisation du système du suivi-évaluation du PANE2 (SEPANE) et veiller à l'appliquer aux zones d'intervention du projet.
2. Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation au profit de la CCPNCC et des DREDD sur le système de S&E.
3. Coordonner la collecte, la mise à jour et le reporting du système de suivi du projet tel que défini dans cadre des résultats

II. Contenu du poste

Sous la supervision générale du Directeur National du Projet et sous la responsabilité directe du Coordinateur du projet, le spécialiste S&E sera responsable de la supervision et suivi de toutes les tâches en rapport avec l'opérationnalisation du SEPANE ainsi que les activités de suivi-évaluation du projet PARSACC et travaillera sur les axes suivants : (ces tâches sont indicatives et non exhaustives) :

- Contribuer à la réflexion globale pour l'amélioration du système de suivi écologique du MEDD et coordonner son application dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARSACC.
- Concevoir et coordonner la mise en place des outils (formats, logiciels, etc.) et des procédures (manuels, mécanismes, etc.) de suivi-évaluation des activités du PARSACC ;
- Préparer et mettre en œuvre un programme de formation sur le S&E au profit des responsables de la CCPNCC au niveau national et des DREDD au niveau régional
- Coordonner les activités de collecte, contrôle, traitement, stockage et diffusion des données de suivi-évaluation du projet et leur mise en cohérence avec le SEPANE, celui du PAM et du Fonds pour l'Adaptation.
- Coordonner l'étude de l'élaboration de la situation de référence du projet ;
- Produire les tableaux de bord et de monitoring mensuels de l'état d'avancement de l'exécution des activités du PARSACC ;
- Contribuer à la préparation des missions d'évaluation et des audits du projet ;
- Assurer la transmission à temps les documents de suivi-évaluation produits aux instances de gestion du projet ;
- Veiller à l'assurance – qualité des activités, produits et résultats sous sa responsabilité.

III. Qualifications

Connaissances et compétences

Le spécialiste en suivi-évaluation devra :

- Avoir une formation universitaire de niveau BAC+5 au moins, dans l'un des domaines suivants : environnement, agronomie, élevage, eaux et forêts ou toute discipline similaire,
- Avoir des connaissances dans le domaine de l'adaptation au changement climatique,
- Maitriser les outils informatiques, notamment Word, Excel, Access, Power Point, et autres logiciels de statistiques
- Etre capable de travailler en équipe et avoir une bonne aptitude à établir des relations humaines harmonieuses,

Expérience

- Une expérience de 5 années minimum dans le domaine de l'environnement/gestion des ressources naturelles et/ou changement climatique.
- Une expérience prouvée dans le domaine de suivi-évaluation
- Une expérience en suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique sera un plus

Langues

- Connaissance parfaite du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'Anglais.

IV. Durée

Le spécialiste sera recruté dans le cadre du projet PARSACC pour renforcer la CCPNCC, pour une durée d'essai de 6 mois. Après cette période d'essai, et après évaluation positive, un contrat annuel, renouvelable sera établi avec le spécialiste S&E.